

Scénario d'exposition

Explosives manufacture and use - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise +33 (0)3 25 41 04 05 contact@mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Explosives manufacture and use - Professional
Portée du processus	comprend l'exposition provenant de la production et de l'utilisation d'explosifs en suspension (y compris décantation, mélange et remplissage de matériel) et du nettoyage de l'équipement.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
------	--

Explosives manufacture and use - Professional

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Explosives manufacture and use - Professional

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.